



cnris

Consortium national
de recherche
sur l'intégration sociale



RAPPORT ANNUEL 2006-2007

Table des matières

Mot du président et du directeur du CNRIS.....	3
Organisation.....	5
Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique.....	7
Participation aux activités des associations de recherche.....	8
Programme de développement d'infrastructure d'équipes auprès d'organismes subventionnaires reconnus	9
Comité d'éthique de la recherche conjoint.....	10
• Compte rendu des activités	
Programme de bourses d'études CNRIS	11
• Récipiendaire de la bourse de recherche postdoctorale	
• Récipiendaire de la bourse Bengt-Nirje	
• Récipiendaire de la bourse « milieu universitaire » 2 ^e cycle	
Prix de reconnaissance Maurice-Harvey.....	12
Activité de financement	13
Bilan financier	14

Mot du président et du directeur du CNRIS



M. Claude Belley
Président



M. Daniel Boisvert
Directeur

Chers membres,

Une autre année fructueuse s'achève avec ses rebondissements heureux pour les participants à la recherche, les chercheurs et les établissements engagés sur la voie du renouvellement des pratiques et des connaissances. Le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS) en est à sa douzième année d'existence et demeure une organisation fondée sur le partenariat de tous les intervenants associés à sa mission et dont nous sommes très fiers. Pour stimuler notre mémoire, rappelons-nous que le CNRIS voyait le jour le 12 juin 1995, par l'émission de ses lettres patentes.

Comme l'année dernière, l'année 2006-2007 fut sous le signe du développement et de la participation. Grâce à la collaboration des membres de la Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique et de son Conseil d'administration, le CNRIS a modifié certains programmes de soutien financier aux établissements et de bourses aux étudiants pour les ajuster aux besoins des chercheurs et des étudiants. Nous avons également mis sur pied de nouveaux programmes de soutien aux étudiants et de soutien de la recherche en établissement.

Le soutien au démarrage en établissement s'adresse aux centres qui souhaitent démarrer des activités de recherche internes et externes par l'intermédiaire de chercheurs¹ en établissement et à favoriser la diffusion des expertises et des connaissances issues de la recherche. Le financement du programme est de 30 000 \$ la première année, de 20 000 \$ la deuxième année et de 10 000 \$ la troisième année. En 2006-2007, un établissement membre du CNRIS a reçu notre appui financier pour le démarrage en établissement. Il s'agit du CRDI Chaudière-Appalaches.

¹

Le masculin est uniquement utilisé pour alléger le texte et contient les deux genres.

Un nouveau soutien financier à la démarche méthodologique pour un mémoire ou une thèse a aussi été créé et est offert à toute personne ayant la citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent au Canada. Cette personne doit être inscrite à temps complet dans un programme d'études de cycles supérieurs dans une université québécoise et ses travaux de recherche de maîtrise ou de doctorat ont pour but de favoriser l'intégration et la participation sociales des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Le financement de ce programme est sous forme d'une bourse variant entre 500 \$ et 1 000 \$ à une étudiante ou à un étudiant, inscrit à un programme de cycles supérieurs (de type recherche) dont la démarche méthodologique pour mener sa recherche en déficience intellectuelle ou dans le domaine des troubles envahissants du développement implique certains frais (instruments de mesure, etc.).

Dans le domaine des activités internationales, des liens plus étroits ont été développés avec certaines organisations de recherche dans d'autres pays francophones et le CNRIS a participé à des événements internationaux importants. D'une part, ce fut le cas de notre présence soutenue, par le biais de nos chercheurs, au congrès sur la participation pour une inclusion des personnes en situation de handicap qui s'intitulait « Questions d'aujourd'hui, réponses pour demain » et qui s'est tenu du 21 au 25 août 2006 à la Haute École Pédagogique de Lausanne (Suisse). D'autre part, nous avons soutenu l'AAMR-Québec de manière très importante, tant au plan des conférenciers qu'au plan financier lors du « Sommet international pour une alliance en faveur de l'inclusion sociale » qui s'est tenu à Montréal les 3, 4 et 5 mai 2006.

Le Prix de reconnaissance Maurice-Harvey est une initiative du CNRIS et vise à rendre hommage à la mémoire de M. Maurice Harvey, un homme engagé dans le développement de la recherche en déficience intellectuelle. Ce prix de reconnaissance vient encourager le développement de démarches structurées de créativité dans le secteur de l'intervention en Centre de réadaptation en déficience intellectuelle. Cette année, le CNRIS a remis le Prix de reconnaissance Maurice-Harvey au Centre de réadaptation La Myriade dans la région de Lanaudière. M. Claude Belley, président du CNRIS a remis le prix à M. Robert Lasalle, directeur général du Centre, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le jeudi 15 mars 2007.

En 2006-2007, la région de l'Estrie a accepté de devenir l'hôte de notre événement de retrouvailles annuelles sous la forme d'un tournoi de golf. Le regroupement CNDE/Dixville a su brillamment perpétuer la rencontre de nos membres à l'occasion de cette journée qui a permis de fraterniser et de soutenir financièrement nos activités de manière très importante. Rappelons que plus de 41 300 \$ ont été recueillis par l'organisation du tournoi pour soutenir les activités de recherche du CNRIS.

Permettez-nous de souligner que la volonté de chacun des membres contribue à assurer la pérennité du CNRIS. Les défis sont stimulants et favorisent la plus grande accessibilité possible aux connaissances issues de la recherche par un soutien évolutif. Vous trouverez à l'intérieur de ce rapport, un résumé des principales actions menées au cours de cette année.

En terminant, nous désirons souligner l'excellente collaboration des membres du Comité exécutif, du Conseil d'administration et de la Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique et nous les remercions de nous soutenir dans la réalisation de notre mission.

Il nous fait donc plaisir de vous présenter le rapport annuel 2006-2007 couvrant la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007.

Organisation

Le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale a pour objectif de mettre en valeur l'interdépendance entre les chercheurs universitaires et les établissements aussi bien que celle entre les établissements pour favoriser le partage d'expertises, le transfert des connaissances et l'innovation professionnelle.

Durant l'année 2006-2007, le CNRIS a pu compter sur 20 établissements membres, 30 chercheurs universitaires et plus de 20 étudiants de cycles supérieurs provenant des treize universités du Québec.

Le CNRIS soutient l'émergence de recherches qui incitent d'autres secteurs (sectoriel, intersectoriel et communautaire) à s'investir dans le développement, l'adaptation et l'amélioration des services auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Il prend appui sur son Assemblée générale annuelle, sur son Conseil d'administration, sur son Comité exécutif ainsi que sur sa Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale. Sont soumises à l'acceptation du Conseil d'administration, les décisions émanant des divers comités consultatifs et du Comité exécutif. Pour ce faire, le Conseil d'administration exerce les droits et pouvoirs que lui confèrent la loi et les Règlements généraux de la corporation. Le Conseil d'administration exerce ses pouvoirs par voie de résolution.

Le Conseil d'administration peut également adopter toute politique, procédure, règle, directive et protocole qu'il juge nécessaire ou utile au bon fonctionnement de la corporation. En cas de contradiction, les règlements priment sur ces diverses normes ou autres adoptés par le Conseil.

Le Conseil d'administration est composé des membres suivants :

Catégorie de l'Est :

M. Denis Desrosiers, CRDI du Bas St-Laurent
M. Renaud Cloutier, CRDI de Québec
M. Jean Voyer, CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Catégorie de l'Ouest :

M. Lucien Labbé, Centre du Florès
M. Claude Belley, CRDI Normand-Laramée
M. Thierry Boyer, Pavillon du Parc

Catégorie de l'île de Montréal :

M^{me} Céline Mercier, Centre de réadaptation Lisette-Dupras
M. Claude Campeau, Services de réadaptation L'Intégrale

Membres d'office :

M^{me} Lucie Émond, AIS (région de Québec)
M. François Poulin, Fédération des mouvements Personne d'Abord du Québec

Membres chercheurs :

M. Jacques Duchesne, UQAM
M. Yves Lachapelle, UQTR
M. Paul Maurice, UQAM

Représentant de la Table des directeurs généraux de la FQCRDI :

M. Pierre Cloutier, directeur général de la FQCRDI

Membre coopté :

M. Alain Lampron, CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan

Direction :

M. Daniel Boisvert, directeur
M^{me} Céline Tessier, attachée de direction

Officiers du Comité exécutif :

- M. Claude Belley, président
- M. Jean Voyer, vice-président
- M. Jacques Duchesne, secrétaire
- M. Renaud Cloutier, trésorier

Au cours de l'année 2006-2007, le Conseil d'administration et le Comité exécutif ont tenu onze rencontres. Des dossiers majeurs ont été examinés et certaines décisions importantes ont été prises. À titre d'exemple, mentionnons :

- Le maintien de la cotisation annuelle des établissements membres (10 % de 1 % de la masse salariale de l'établissement) d'une part et, d'autre part, l'augmentation progressive du plafond de la cotisation annuelle à 20 000 \$, à raison de 10 000 \$ par année pour les cinq prochaines années.
- Octroi de la bourse d'études « Bengt-Nirje » au montant de 7 500 \$ à M^{me} Catherine Roux, étudiante au doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal et dont la thématique du projet porte sur les meilleures stratégies d'enseignement et d'intervention auprès des élèves les plus à risques.
- Octroi de la bourse d'études « milieu universitaire » au montant de 4 000 \$ à M^{me} Isabelle Gaudet, étudiante à la maîtrise en médecine expérimentale à l'Université Laval et dont la thématique du projet porte sur les troubles de modulation sensorielle chez les individus ayant un trouble envahissant du développement (TED).
- Octroi de la bourse de recherche postdoctorale au montant de 35 000 \$ à M^{me} Suzie McKinnon.
- Adoption du projet de soutien au démarrage de la recherche en établissement.

- Octroi d'une subvention de 6 500 \$ aux chercheurs Diane Morin et Jacques Bellavance dans le cadre du soutien au développement de l'instrumentation en déficience intellectuelle ou dans le domaine des troubles envahissants du développement.
- Octroi d'une somme de 60 000 \$ pour soutenir le développement d'une structure de recherche au CRDI Chaudière-Appalaches en conformité avec les critères du soutien au démarrage de la recherche en établissement.
- Convention d'une entente visant à associer le CNRIS et la RFDI pour soutenir les activités de diffusion de la revue qui devient, dès 2007, accessible électroniquement et sans frais.
- Augmentation du montant de 7 500 \$ actuellement offert pour la bourse de troisième cycle Bengt-Nirje à 10 000 \$ à partir du mois de septembre 2007.

Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique

En bref...

Les membres de la Commission ont évalué l'ensemble des programmes et ont fait leurs recommandations au Conseil d'administration. Ils ont également étudié la possibilité d'un programme de soutien d'une chaire de recherche en technologie des soutiens à l'autodétermination des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement ainsi que le processus de monitoring du soutien à l'émergence de la recherche en établissement.

Pour accomplir son mandat, le Comité propose au Conseil d'administration :

La Commission du développement de la recherche et de la diffusion de l'expertise scientifique est composée des membres suivants :

Daniel Boisvert, directeur et président de la Commission
 Claude Campeau, représentant désigné par et parmi les membres du CA

Germain Couture, personne œuvrant à la recherche dans un établissement

Renée Proulx, personne œuvrant à la recherche dans un établissement

Claude Dugas, chercheur universitaire

Hubert Gascon, chercheur universitaire

Colette Jourdan-Ionescu, chercheuse universitaire

Yves Lachapelle, chercheur universitaire

André Moreau, chercheur universitaire

Virginie Cobigo, représentante étudiante du 3^e cycle

Monique Nadeau, personne cooptée

MANDAT

- D'évaluer les programmes de soutien à la recherche du CNRIS.
- De recommander au Conseil d'administration tout nouveau projet de programme.

Le Conseil d'administration nomme les membres de la Commission, dont le mandat est de deux ans.

Participation aux activités des associations de recherche

Deux activités majeures ont retenu l'attention des membres :

Le 26 janvier 2007, le directeur du CNRIS, M. Daniel Boisvert, a été le conférencier invité au Colloque autonomie et protection (Barreau du Québec). Sa conférence intitulée « *La déficience intellectuelle et la justice : présumé coupable?* » avait pour but d'apporter aux participants un nouvel éclairage sur le processus judiciaire touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Du 21 au 25 août 2006, plusieurs membres participaient au congrès de l'AIRHM à Lausanne, en Suisse. Les représentants du Québec ont été nombreux à participer à ce congrès. En effet, soixante-huit professionnels reliés à la recherche, à l'enseignement, à la santé, à l'éducation et à la psychologie et certains représentants d'associations de personnes ayant une déficience intellectuelle ont participé à 46 forums lors de l'événement. Des représentants de sept établissements ont été subventionnés et il est intéressant de souligner notre réputation de *modèle* chez les européens au niveau de la recherche en déficience intellectuelle et en TED.

Rayonner de manière active à la vie scientifique et favoriser la visibilité du CNRIS auprès de la population en général est un des objectifs inscrits dans le plan d'action du CNRIS 2006-2007.

Le Sommet international pour une alliance en faveur de l'inclusion sociale de l'AAMR a reçu une aide financière du CNRIS de l'ordre de 20 000 \$.

De plus, le Conseil d'administration du CNRIS, en accord avec l'AAMR-Québec, a offert à des étudiants et étudiantes de 3^e cycle universitaire, une inscription au Sommet international en mettant de l'avant un concours d'affiche. Il s'agit de M^{mes} Annie Clermont, étudiante à l'Université du Québec à Montréal au Département de psychologie, Marie-Liza Chagnon, Francine Julien Gauthier, Sylvie Morin et Véronique Treillet, toutes étudiantes à l'Université du Québec à Trois-Rivières au Département de psychologie et d'éducation et Isabelle Gaudet en médecine expérimentale de l'université Laval.

Enfin de nombreux chercheurs affiliés au CNRIS ont présenté des communications très intéressantes.

Programme de développement d'infrastructure d'équipes auprès d'organismes subventionnaires reconnus

Le CNRIS appuie présentement deux équipes de recherche.

La première équipe de recherche en innovation et soutien transdisciplinaire (ÉRIST) a obtenu, en avril 2007, le statut d'équipe en fonctionnement du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC).

M^{me} Carmen Dionne, professeure au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et M. Germain Couture, chercheur au Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec, agissent à titre de responsables de cette équipe université-milieu.

La programmation de recherche de l'ÉRIST, intitulée « *Pratiques novatrices et soutien aux enfants présentant un retard global de développement et à leur entourage* ». Cette programmation vise principalement l'acquisition de nouvelles connaissances concernant, à la fois la cible des interventions effectuées auprès de cette clientèle et la façon de dispenser ces interventions de manière efficace afin de répondre aux différents besoins des enfants présentant un retard global de développement (RGD) et ceux de leur famille et de leur entourage.

Les recherches prévues s'articulent autour de deux axes. Le premier concerne plus particulièrement l'étude des caractéristiques et des besoins des enfants, de leur famille et de leur milieu de vie, de même que les interventions spécifiques qui s'adressent à eux. Le deuxième axe concerne, quant à lui, l'étude des modalités de mises en commun et de partage des connaissances et des pratiques issues de différentes disciplines ainsi que la coordination et l'intégration des services dispensés à l'enfant et à sa famille.

La deuxième équipe est dirigée par M^{me} Céline Mercier (chercheuse-responsable) au Département de médecine sociale et préventive, Université de Montréal; Université McGill, Direction de la recherche et de l'enseignement, Centres de réadaptation Gabrielle-Major, Lisette-Dupras et de l'Ouest de Montréal et M^{me} Katherine Moxness (coresponsable partenaire), Direction des services professionnels des mêmes CRDI.

Cette équipe se mobilise autour du champ de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement, l'équipe a privilégié l'intersectorialité comme élément structurant de sa programmation de recherche. Les projets de l'équipe abordent des problématiques qui concernent plus d'un secteur (ex. : les services sociaux et la justice) ou qui, à l'intérieur du secteur de la santé et des services sociaux, font appel à plus d'un niveau d'intervention (ex. collaboration entre la 1^{ère} et la 3^e ligne) ou à plus d'un champ d'expertises (ex. : expertises du CRDI et du Centre jeunesse). Les projets sont répartis suivant quatre axes :

justice, santé et services sociaux, technologies ainsi que l'éthique, les droits et l'autodétermination.

Comité d'éthique de la recherche conjoint destiné aux CRDI-TED

Ayant obtenu sa désignation ministérielle le 1^{er} septembre 2006, le CÉRC/CRDI-TED était prêt à recevoir, en octobre dernier, ses premières demandes d'évaluation de projets de recherche. Au cours de la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, six réunions plénières ont été tenues par le comité. En outre, ces premières rencontres ont permis à chacun des membres du comité de prendre connaissance du mandat du Comité d'éthique de la recherche ainsi que de se familiariser avec le cadre réglementaire et les règles de fonctionnement qui allaient le régir. Le rappel des principes éthiques pertinents, les différents niveaux d'évaluation, de même que le rôle des membres ont eux aussi été exposés à ces derniers. Deux grilles d'évaluation des projets de recherche, sur les plans éthique et scientifique, un guide ainsi que des formulaires de demande à l'intention des chercheurs ont également été élaborés par les membres du CÉRC/CRDI-TED.

Alors que trois projets de recherche ont été évalués selon la procédure usuelle au cours des réunions plénières, une réunion tenue par le sous-comité a permis d'évaluer un projet selon la procédure accélérée. Ces quatre projets ont été acceptés par le comité d'éthique de la recherche, conditionnellement à ce qu'y soient apportées quelques modifications mineures, principalement au niveau des formulaires de consentement adressés aux participants.

Le 1^{er} décembre 2006, le CÉRC/CRDI-TED a rencontré la Table des directeurs généraux des CRDI afin de rappeler les obligations des établissements du réseau de la santé et des services sociaux en matière d'éthique de la recherche. Par conséquent, les CRDI qui souhaitent se conformer à cette politique ministérielle et faire évaluer les projets de recherche qui les engagent, peuvent le faire dès maintenant en signant une entente d'endossement et de délégation avec les trois CRDI desquels relève le comité (Pavillon du Parc, Lisette-Dupras et CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec). À ce jour, la quasi-totalité des CRDI approchés ont manifesté leur intérêt à signer une entente de cette nature et pourront procéder, dès qu'ils auront adopté un cadre réglementant les activités de recherche se déroulant au sein de leur établissement ainsi que différentes politiques afférentes.

L'année 2007-2008 s'annonce bien remplie pour le Comité d'éthique de la recherche : les bourses et subventions récemment octroyées par le FQRSC dans les domaines de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement ainsi que les ententes d'endossement et de délégation à venir feront en sorte d'accroître le nombre de projets de recherche qui seront soumis au CÉRC/CRDI-TED pour évaluation.

Programme de bourses d'études CNRIS

Le programme de bourses d'études vise à favoriser le développement des connaissances dans les domaines de l'intervention touchant les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, de même que leur famille ou la communauté. Nous vous présentons nos trois lauréates de cette année en plus d'un résumé de leur projet respectif.

Récipiendaire de la bourse de recherche postdoctorale



M^{me} Suzie McKinnon, récipiendaire de la prestigieuse bourse postdoctorale, pour l'année 2006-2007 a reçu un chèque de 35 000 \$. Le projet de recherche postdoctorale vise globalement à qualifier au plan méthodologique le secteur d'étude de l'intervention précoce auprès des enfants ayant des incapacités intellectuelles (déficience intellectuelle ou trouble envahissant du développement). L'utilisation de données développementales est pratique courante dans ce domaine d'étude.

Récipiendaire de la bourse Bengt-Nirje



M^{me} Catherine Roux, inscrite au doctorat en psychologie, profil professionnel à l'Université du Québec à Montréal, est récipiendaire de la bourse Bengt-Nirje pour l'année 2006-2007 et a reçu un chèque de 7 500 \$.

La thématique du projet porte sur les meilleures stratégies d'enseignement et d'intervention auprès des élèves les plus à risques.

Récipiendaire de la bourse « milieu universitaire » de 2^e cycle



M^{me} Isabelle Gaudet, étudiante à la maîtrise en médecine expérimentale (réadaptation) à l'Université Laval et boursière du CNRIS, a reçu un chèque de 4 000 \$.

Ses travaux portent sur l'efficacité de bouchons auriculaires avec filtre sur l'attention et les comportements d'enfants présentant un trouble envahissant du développement.



De gauche à droite : MM. Robert Lasalle, directeur général du Centre de réadaptation La Myriade, Gaëtan Tremblay, coauteur de la recherche, Christian Tellier, coauteur de la recherche, Claude Belley, président du CNRIS et Daniel Boisvert, directeur du CNRIS.

Prix de reconnaissance Maurice-Harvey

Le jeudi 15 mars 2007, le Centre de réadaptation La Myriade a été récipiendaire du Prix de reconnaissance Maurice-Harvey pour la présentation de l'échelle « *Évaluation du niveau de participation sociale* » qui vise à obtenir une estimation de l'utilisation des diverses ressources de sa communauté par une personne présentant une déficience intellectuelle et de ses interactions avec les gens de son entourage. Cet instrument permet également d'avoir de précieux renseignements concernant le type de soutien nécessaire à la personne ainsi qu'un aperçu de ses goûts et de ses intérêts concernant sa participation sociale.

L'échelle d'évaluation du niveau de participation sociale s'avère un outil novateur apportant un éclairage dynamique du concept de l'autodétermination et de la participation sociale. L'intérêt principal de l'instrument est qu'il regroupe plusieurs indicateurs rendant ainsi possible une définition opérationnelle du concept de participation sociale.

Ce projet est très intéressant pour les milieux de pratique en déficience intellectuelle. Il est tout à fait pertinent pour soutenir les actions des intervenants dans la perspective d'une participation sociale accrue des personnes présentant une déficience intellectuelle. S'inscrivant parfaitement à l'intérieur des orientations et politiques nationales en matière de services en déficience intellectuelle, il fournit des paramètres précis au concept de participation sociale.

Activité de financement

Le jeudi, 14 septembre 2006, se tenait la 10^e édition du tournoi de golf amical du CNRIS. Cet événement était organisé par le Regroupement CNDE-Dixville et s'est déroulé à Orford. Une agréable soirée a suivi le tournoi de golf et de nombreux prix ont été remis, mais la surprise a été la remise d'un chèque de 41 300 \$ à M. Daniel Boisvert, directeur du CNRIS. L'objectif fixé à 40 000 \$ a donc été dépassé.

Le CNRIS tient à souligner sa reconnaissance à tous les établissements qui ont répondu à l'invitation ainsi qu'à tous les commanditaires et aux nombreux donateurs et bénévoles. Cette activité de financement a été un véritable succès!



Commanditaire majeur. Desjardins remet un chèque de 7 500\$ lors du lancement officiel de la campagne de financement du tournoi de golf CNRIS-Desjardins. Sont présents sur la photo : MM. Gaétan Dufort, président du CA du Regroupement CNDE-Dixville, André Blouin, président d'honneur pour le tournoi de golf CNRIS-Desjardins, Daniel Boisvert, directeur du CNRIS et M^{me} Francine Caron, directrice générale du Regroupement CNDE Dixville.

Bilan financier

Exercice terminé le 31 mars 2007

	Budget	Réalisations
Revenus		
Cotisations des membres	266 637	254 818
Contribution de la Fédération québécoise des CRDI	5 000	---
Subvention gouvernementale	10 000	---
Tournoi de golf	30 000	41 300
Intérêts	8 000	6 347
Dons	---	563
	<u>319 637</u>	<u>303 028</u>
Dépenses		
Subventions et bourses	239 000	219 153
Salaires et charges sociales	36 500	35 605
Formation	5 000	8 697
Honoraires professionnels	3 500	6 952
Honoraires de gestion	2 000	2 000
Frais de réunion, de déplacement et de représentation	13 000	24 008
Loyer	4 000	5 667
Frais de bureau	7 500	18 074
Frais de banque	400	225
	<u>310 900</u>	<u>320 381</u>
Excédent des revenus	8 737	(17 353)
Actif net non affecté au début		<u>332 296</u>
Actif net non affecté à la fin		<u><u>314 943</u></u>

Pétrie, Raymond et associés, comptables agréés